



Grêle

Les priorités CGT : sécurité et solidarité

Dégâts personnels ...

Avec l'orage de grêle de mercredi, de nombreux salariés ont eu des dégâts importants : voitures, toitures, fenêtres et volets, jardins ...

Les interrogations sont nombreuses :

- Y aura-t-il reconnaissance de catastrophe naturelle ?
- Qu'est-ce qui va être remboursé par les assurances ?
- Jusqu'à quel âge les voitures seront-elles prises en compte ?
- Et la franchise ?
- Etc....

Propositions CGT

- ➔ La CGT propose que le CE prenne les dispositions pour assurer à tous ceux qui le souhaitent une aide juridique et administrative gratuite.
- ➔ La CGT demande à la Direction de Sochaux :
 - Que les dégâts intervenus sur les véhicules personnels sur le site et ses parkings soient intégralement pris en charge.
 - Que les départs anticipés mercredi pour la tournée B ou les absences de nuit, en raison des dégâts au domicile des personnes, ne fassent l'objet d'aucune retenue sur salaire.
 - Que l'accès aux bus de l'usine soit ouvert à tous ceux qui doivent faire réparer leur véhicule personnel.

... et à l'usine

Les élus CGT au CHSCT sont venus pendant l'arrêt de l'usine pour veiller à ce que les travaux de sécurisation se déroulent dans de bonnes conditions : risques liés au travail en hauteur, risques de coupure liés aux éclats et chutes de verre, risques électriques liés aux entrées d'eau, risques pour les chariots et les piétons en raison des flaqes ...

Nous demandons à chaque salarié d'être vigilant lors de la reprise du travail, de signaler tout risque qui subsisterait.

Si nécessaire, utilisez votre droit de retrait qui autorise tout salarié à se retirer d'une situation de travail où subsiste un danger grave et imminent, sans risquer de sanction ou de perte de rémunération.

Production à rattraper ?

La Direction de Sochaux est assurée pour les dégâts et les pertes de production.

- ➔ La CGT demande :
 - Que les journées non-travaillées (jeudi, vendredi et lundi matin) soient neutralisées, sans répercussion sur la rémunération et les compteurs.
 - Que le rattrapage éventuel de production se fasse en volontariat et en H+ individuelles.

Il serait indécent que la Direction utilise cet évènement pour imposer une flexibilité aggravée

Salariés toujours du matin ou toujours de l'après midi

Paniers : succès à tous les étages

1^{er} étage

Succès contre l'injustice

Les salariés « toujours du matin » ou « toujours de l'après-midi » auront à partir de juin le même remboursement de leur frais de casse-croûte que les doubleurs.

- ➔ A Sochaux, cela fera 58 € de plus sur la paie (temps plein) ou 29 € (mi-temps).

2^{ème} étage

Rappel général

La CGT a obtenu que les salariés concernés sur tous les sites (Mulhouse, Vesoul, etc...) aient un rappel de 3 mois.

- ➔ A Sochaux, le rappel de salaire sera forfaitaire : 175 € net sur la paie de juin.

3^{ème} étage

Complément pour Sochaux

Pour Sochaux, la CGT a obtenu un complément de 775 €, qui interviendra sur la paie de juin ou juillet.

- ➔ Les 130 salariés concernés à Sochaux auront tous $175 + 775 = 950$ € net de rappel.

*et non 900 € proratisés comme l'affirme à tort FO qui n'a pas participé à la négociation entre la CGT et la Direction.

4^{ème} étage

Bonus pour les 12

- ➔ Les 12 salariés qui ont, avec la CGT, porté l'affaire devant les Prud'hommes, bénéficieront d'un « bonus » de 500 €.
- ➔ Ils l'ont bien mérité car ils ont permis ce succès contre l'injustice.

Les doubleurs aussi doivent se faire entendre !

L'accord de 2004 sur le tripatouillage des primes a :

- Supprimé les primes payant la contrainte du doublage et le temps de casse-croûte.
- Instauré l'inégalité dans le remboursement des frais de repas entre les doubleurs et les salariés « toujours de la même équipe ».

Les salariés « toujours du matin » ou « de l'après-midi » ont réussi à supprimer l'injustice dont ils étaient victimes.

Maintenant, c'est aux doubleurs de faire rétablir le paiement du doublage et du temps de casse-croûte !

Panier à salades ?

Le 1^{er} prix de la girouette est attribué à FO signataire de l'accord de 2004 qui a instauré l'injustice et qui, sans rien faire mais tournant avec le vent, revendique sans honte la paternité de l'égalité. Chapeau : Faut Oser !

Retraites : c'est dans l'unité qu'on peut gagner !

Jeudi 24 juin à 14 H au Champ de foire

LA RETRAITE AVEC FILLON, C'EST COMME LA LIGNE D'HORIZON,
PLUS TU AVANCES, PLUS ELLE RECULE ...

